

Centre national de gestion

**Arrêté du 28 avril 2026 portant inscription, au titre de l'année 2026, au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des directeurs des soins**

NOR : SFHN2630166A

Le directeur général du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6141-1 ;

Vu les articles L. 522-32 à L. 522-37 du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2022-464 du 31 mars 2022 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Les directeurs des soins hors classe ci-après sont inscrits, au titre de l'année 2026, au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des directeurs des soins comme suit :

ALGLAVE	Nathalie
BELLIER	Franck
CHADEFFAUD	Nathalie
CHAMPEYMONT	Patricia
DESMARS	Agnès
FRAISSE	Pascale
GUERRAUD	Stéphane
KRILL	Patricia
LIAUDOIS	Christine
MALAVERGNE	Nadine
MARION	Fabienne
NYCZ	Karine
ORLIAC	Philippe
PERRIER GUSTIN	Patrice

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteure de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 28 avril 2026.

Le directeur général du Centre national de gestion,  
Frédéric PIGNY